



Luc Desilets, un des "fanaux de tôle" de Mgr Laflèche

Albert Tessier, P.D., M.S.R.C.

Number 19, 1954

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1080041ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1080041ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Tessier, A. (1954). Luc Desilets, un des "fanaux de tôle" de Mgr Laflèche. *Les Cahiers des Dix*, (19), 161–186. <https://doi.org/10.7202/1080041ar>

Luc Desilets, un des "fanaux de tôle" de Mgr Laflèche

Par ALBERT TESSIER, P.D., M.S.R.C.

Je demande pardon aux historiens passés, présents et futurs, de l'irrévérence de mon titre. Je l'ai choisi parce qu'il a du mordant et qu'il donne à mon article plus de chance d'être lu.

L'expression « fanal de tôle » n'est pas de moi. Elle est tirée d'une lettre écrite de Rome par un adversaire des ultramontains. Le dit correspondant commentait ainsi la venue, dans la Ville Eternelle, de l'évêque des Trois-Rivières : « Laflèche vient d'arriver avec ses deux fanaux de tôle : Rheault et Desilets. »

Le propos manque d'élégance, mais, vu de l'angle sous lequel l'envisageait le correspondant, il est largement justifié. Ceux qui croyaient avoir raison de ne pas aimer le rude jouteur qu'était Mgr Laflèche pouvaient légitimement englober dans cette réprobation son principal lieutenant, l'abbé Luc Desilets. Et ils étaient loin de la vérité en n'attribuant que ce rôle subalterne au curé du Cap-de-la-Madeleine. L'abbé Desilets était plus qu'un collaborateur ou un bras droit; il était le conseiller, l'inspirateur et, au besoin, l'excitateur du grand évêque. Il lui donnait des consignes, il l'exhortait à ne pas reculer, à ne pas composer; assez souvent il lui reprochait de mollir !

La monumentale correspondance conservée aux Archives du Séminaire des Trois-Rivières est très révélatrice sous ce rapport. J'en donnerai ici quelques extraits pour éclairer une période particulièrement troublée de notre histoire religieuse et politique. Il ne s'agit pas de raviver des conflits ni de prendre parti pour un camp ou pour l'autre. Les chicanes qui ont bouleversé notre province, il y a trois

quarts de siècle, appartiennent à l'histoire. Nous devons les étudier sereinement, sans parti pris, en essayant surtout d'analyser les motifs et les sentiments qui les inspiraient. Nos chefs religieux se sont heurtés durement, de 1871 à 1885 environ. Ils ne l'ont pas fait pour des raisons mesquines. De grands principes étaient en jeu; avec sincérité et conviction on envisageait leur application de façon différente. Comme on était à l'époque des attitudes absolues, les partisans de chaque groupe bataillaient au grand jour et n'y allaient pas de main morte.

Les questions en cause étaient le libéralisme doctrinal et le gallicanisme. Mgr Bourget et Mgr Laflèche voyaient, dans le libéralisme et le gallicanisme, une menace directe et prochaine contre l'Eglise du Canada. Mgr Taschereau et ses partisans soutenaient qu'il n'y avait au Canada ni gallicanisme ni libéralisme et ils reprochaient aux ultramontains de se battre contre des moulins à vent. Question de point de vue, de tempérament, de situation géographique aussi.

Pourtant NN. SS. Bourget et Laflèche n'étaient pas des visionnaires ni des exaltés. Ils avaient tous deux un sens aigu du réel et un feu apostolique qui les tenaient sans cesse en éveil, attentifs à diagnostiquer les maux et à chercher les remèdes. Malgré l'énergique redressement opéré par l'Evêque de Montréal depuis 1842, il restait encore bien des lacunes à combler et des travers à corriger. Le « rougisme » européen avait de nombreux adeptes, déclarés et militants. Ils formaient l'aile avancée du parti libéral canadien et ne cachaient pas leurs sympathies pour les anticléricaux d'Europe, garibaldiens et autres. Les motifs d'inquiétude justifiés ne manquaient donc pas.

Alors qu'il n'était qu'administrateur du diocèse des Trois-Rivières, Mgr Laflèche avait abordé le problème des relations de l'Eglise et de l'Etat dans le *Journal des Trois-Rivières*. Ses articles furent publiés en 1866 sous le titre : *Quelques considérations sur les rapports de la Société civile avec la religion et la famille*. Cet ouvrage contient l'essentiel des principes pour lesquels le bouillant prélat combatta toute sa vie. Le Canada a mission de faire rayonner le ca-

tholisme dans le Nouveau-Monde. Non seulement l'Eglise, mais l'Etat, doivent travailler à cet objectif. Le libéralisme veut édifier une société en marge de l'Eglise, c'est là son péché. C'est une erreur condamnée par la raison, par l'histoire et par la révélation, de dire que la politique est un terrain où la religion et l'Eglise n'ont rien à voir. De tout cela il découle que le prêtre a non seulement le droit, mais le devoir de guider l'électeur.

La condamnation du libéralisme catholique par le Syllabus de Pie IX (1864) fournissait à Mgr Laflèche un argument que les catholiques pouvaient difficilement attaquer de front.

Les réactions viendront quand, un peu plus tard, les antilibéraux tenteront d'imposer un programme politique aux candidats, lors des élections provinciales de 1871. Ce geste n'était que la conclusion logique, le prolongement normal, dans le concret, des principes déjà posés et admis. Du moins il apparaissait tel dans la conscience des chefs.

Le « Programme catholique », préparé en collaboration, puis revu et retouché par Mgr Laflèche, parut dans *le Journal des Trois-Rivières* du 20 avril 1871. Plusieurs journaux le reproduisirent.

Le « Programme catholique » débutait par une adhésion au parti conservateur, « le seul qui offre des garanties sérieuses aux intérêts religieux. » Mais il fallait exiger, même des candidats conservateurs, l'engagement de modifier, dans les lois existantes, tout ce « qui met en péril les intérêts catholiques. » On signalait les points de la législation qu'il faudrait corriger « afin de les mettre en harmonie avec les doctrines de l'Eglise catholique romaine. » Comme directives concrètes, on demandait aux électeurs d'accorder leur appui aux candidats ayant adhéré au « Programme catholique », sauf dans le cas d'un libéral qui, par hypothèse peu vraisemblable, promettrait de s'y soumettre : « Nous conseillerions alors l'abstention des électeurs catholiques. »

Le document fit sensation. Georges-Etienne Cartier, chef des

conservateurs et suspect de gallicanisme, s'inquiéta et protesta. Les libéraux protestèrent aussi, cela va de soi.

Quatre jours après le lancement de cette bombe, Mgr Taschereau publia une circulaire (24 avril) et envoya une note au *Journal de Québec* pour dénoncer le *Programme* « formulé en dehors de toute participation de l'épiscopat. » Il pria, remarque Robert Rumilly, les évêques de Saint-Hyacinthe et de Rimouski d'en faire autant.⁽¹⁾

Le 6 juin 1871, Mgr Bourget, dans une lettre à F.-X. Trudel, déclare qu'il n'y a rien, à son avis, dans le « Programme Catholique, » qui soit « digne de blâme, même au point de vue de l'opportunité. » Le 7 juin 1871, s'adressant au même, Mgr Laflèche écrit qu'il a approuvé le « Programme Catholique » parce qu'il en a « trouvé le but légitime et bon, et que les moyens proposés pour atteindre ce but sont justes et honnêtes. »

Les positions sont prises clairement; le conflit entre évêques est maintenant du domaine public. Le but de cet article n'est pas de raconter les péripéties d'une bataille qui devait durer plusieurs années et eut des échos profonds et durables à Rome. Je veux tout simplement éclairer, par des citations inédites, la part prise par l'abbé Luc Desilets à ce débat historique.

* * *

Le rôle extérieur de l'abbé Luc Desilets a été plutôt effacé et discret. Après avoir été secrétaire de Mgr Cooke, le premier évêque des Trois-Rivières, il fut vicaire une couple d'années puis il assumait, en 1864, la charge peu éclatante de curé du Cap-de-la-Madeleine. A cette époque, le Cap n'était qu'une toute petite paroisse d'environ mille âmes, formée de cultivateurs peu à l'aise, de journaliers sans emploi fixe et de bûcherons vivant une partie de l'année en forêt. Les fonctions pastorales du curé Desilets n'étaient pas trop absorbantes et elles avaient l'avantage de ne pas attirer l'attention du public ni la jalousie des confrères ! Il pouvait satisfaire à l'aise son appétit de

(1) *Mgr Laflèche et son temps*, p. 66.

lectures et disposait en plus de nombreuses heures de loisirs pour la rédaction de ses articles de journaux, de ses innombrables et interminables lettres, et des mémoires et rapports que son chef le chargeait de préparer pour les évêques, les cardinaux, les congrégations romaines, les délégués pontificaux, etc . . .

L'abbé Luc Desilets était l'aîné d'une famille de cultivateurs de Saint-Grégoire. Sa mère, Marguerite Hébert, était une descendante des déportés acadiens établis dans la région de Nicolet peu de temps après la Cession. Il eut l'avantage d'être baptisé et guidé dans la vie par un curé vraiment exceptionnel, l'abbé Jean Harper. Cet abbé écossais avait du cran. En 1822, il était allé à la Rivière-Rouge avec Mgr Provencher, alors qu'il n'avait même pas reçu encore les ordres mineurs. Il resta neuf ans dans les Pays d'En-Haut, menant la dure vie aventureuse de missionnaire des Métis. De retour dans le Bas-Canada, en 1831, il fut nommé à la cure de Saint-Grégoire. Il y fit merveille, établissant des écoles, mâtant les esprits fort ameutés contre les taxes scolaires, fondant une communauté enseignante, les SS. de l'Assomption, etc . . . A partir de 1845, l'abbé Harper avait eu comme vicaire un homme qui devait jouer un rôle important dans les luttes à venir, l'abbé Calixte Marquis. Le zèle ardent et audacieux du jeune abbé Marquis dut exercer son rayonnement sur l'âme de l'adolescent Luc Desilets, alors au début de ses études classiques au Séminaire de Nicolet. Les deux hommes se retrouveront plus tard dans la vie et ils se porteront de durs coups.

Fervent lecteur de Louis Veillot et des ultramontains militants, l'abbé Luc Desilets était tout prédisposé à se mettre au service de la vérité intégrale. Ses sympathies et ses convictions le portaient d'instinct à se ranger sous la bannière des lutteurs irréductibles qui font fi des habiletés et des compromis. NN. SS. Bourget et Lafèche eurent en lui un admirateur passionné et un collaborateur fervent. Un collaborateur qui ne se contentait pas de recevoir et d'exécuter les directives d'en-haut, mais qui prenait souvent le rôle de guide et d'animateur.

On s'en rendra compte par ces lignes que je tire d'un mémoire adressé à Mgr Laflèche, qui se trouvait en ce moment à Rome pour le Concile du Vatican. Le curé du Cap-de-la-Madeleine insiste pour que l'évêque des Trois-Rivières profite de l'occasion pour « informer la Cour de Rome de notre situation. »

« . . . on est travaillé ici des mêmes tiraillements qu'en Europe à propos de l'Eglise, et, faut-il le dire, c'est dans la Métropole que les adversaires trouvent leur point d'appui. Au fond, ce n'est pas étonnant, car c'est là une des souches du gallicanisme, l'autre étant à Saint-Sulpice. Québec a l'air de vouloir faire absoudre son vieux passé. (. . .)

« Je vous assure, Mgr, que le moment est très critique. Nous étions confits dans le gallicanisme. Pas une nation en Europe n'en était plus malade que nous. Il n'y avait que cette différence que nous avions le cœur bon. (. . .)

« La Confédération nous a rendu un grand service en nous donnant, à nous catholiques, la liberté de faire nos lois locales, et par conséquent de débarrasser ici l'Eglise de ses entraves. C'est peut-être aussi le seul service qu'elle nous rendra; mais ce service à lui seul vaut tous les autres, puisque l'Eglise est la vie des nations. Donc naturellement tous nos efforts devraient tendre vers ce but, à nous, Canadiens français. Ce point capital gagné, avec un bon enseignement on gagnera certainement tous les autres, et la prépondérance catholique est assurée dans cette partie de l'Amérique.

« Eh bien, non, à Québec il faut travailler à conserver les vieilles du régime parlementaire, ou à ménager les susceptibilités ridicules de nos encroûtés gallicans. Mgr, j'ai dit que le moment est très critique . . .

« Il y a là, Mgr, une bien plus belle oeuvre que le dénichement du libéralisme. Le libéralisme était un mal nouveau; le gallicanisme nous ronge jusqu'aux os. C'est une entreprise digne de votre pontificat. Comme vous le voyez, nous n'avons rien à attendre de Québec.

L'initiative ne peut partir de là, moins pour cela encore que pour le libéralisme. A l'Evêché de Montréal, on disait que cette tâche vous appartient. »⁽²⁾

La proclamation de l'infaillibilité pontificale, en 1870, renforça les convictions et les positions des tenants de la primauté absolue de l'Eglise sur l'Etat. Mgr Laflèche revint de Rome au début du mois d'août. Durant son absence, Mgr Cooke était décédé et c'est à titre d'évêque titulaire que le prélat fit son entrée triomphale aux Trois-Rivières. A la fin de septembre il publia un mandement dans lequel il relatait les événements prestigieux auxquels il avait été mêlé. Il en profita pour insister de nouveau sur la soumission due à l'Eglise : « Avec quelle confiance, donc, avec quel respect et quelle soumission chaque fidèle ne doit-il pas recevoir les enseignements, les définitions doctrinales et les règles de conduite que ces hommes de Dieu jugent à propos de leur donner pour leur plus grand bien. »⁽³⁾

Au Canada la situation ne s'était pas améliorée. La malheureuse affaire Guibord tenait l'affiche et donnait occasion à de furieuses sorties anticléricales de la part des libéraux et des libres-penseurs. De plus, on était en pleine fièvre pré-électorale. Georges-Etienne Cartier s'était brouillé avec Mgr Bourget dans l'affaire des Sulpiciens et l'approche des élections provinciales, prévues pour 1871, le rendait inquiet. Il tenta un rapprochement, comme le souligne une lettre de l'abbé Desilets à Mgr Laflèche (20 janvier 1871) :

« J'ai reçu hier une lettre de M. Cartier me parlant encore de l'entrevue, et cette fois comme devant lui-même en donner l'occasion assez prochainement. C'est la troisième fois qu'il parle de cette entrevue. Il faut donc qu'il y tienne assez sérieusement. Votre Grandeur voit là jusqu'à quel point le mouvement des doctrines religieuses remue les chefs du parti conservateur, et combien l'occasion est importante de les promulguer hautement et avec la plus grande fermeté comme on l'a commencé. Je suis convaincu que c'est l'heure de

(2) Sans indication de date; probablement en 1869 ou 1870.

(3) Cité par Robert Rumilly, *Mgr Laflèche et son temps*, pp. 52-53.

l'autorité religieuse. (...) Il est évident, très évident, avec nos temporisateurs et nos légistes mal endoctrinés, qu'il faut, de la part des chefs religieux catholiques, une action énergique. »

Trois mois après cette lettre, le public était saisi d'un projet de *Programme Catholique*. Il y avait là, pour l'abbé Luc Desilets, une très belle occasion de revenir à la charge et d'alerter Monseigneur; il lui adressa une lettre dense de huit pages chargées de ratures et de corrections :

« C'est la question de l'Eglise, ou de la vérité, contre le mal et l'erreur, se développant dans notre petite sphère, tout comme ailleurs, en France, en Italie.

« Nous voyons avec l'Eglise deux évêques, la plus grande partie des prêtres, un certain nombre de laïques; avec l'ennemi, l'Archevêque, deux évêques, presque tout notre rouage politique, la plupart des grandes communautés enseignantes, quelques prêtres. Puis la masse des fidèles est là entre les deux, qui n'y comprend rien, et qui sera à qui l'éclairera et l'attirera. (...) »

« Que serions-nous devenus avec le libéralisme sans Votre Grandeur ?

« Que deviendrons-nous avec le gallicanisme si on les laisse faire ?

« ... à la prochaine session, à moins qu'une voix éloquente ne déchire publiquement les voiles, ne jette à profusion la lumière, la législation ira sur le train de coutume.

« Il faut donc un programme catholique; nous l'avons. Il faut aussi, par dessus tout, une voix instruite, éloquente et ferme au Parlement, une du moins. Cette voix, on peut l'avoir, c'est Anselme Trudel. Si on manque celle-là, vous verrez que le catholicisme sera sans organe *montrable*... Je suis donc intimement convaincu que l'élection d'Anselme et un *point capital*. » (24 avril 1871)

Convaincu sincèrement que l'élection en cours était capitale pour l'Eglise et qu'il ne s'agissait pas d'une « élection ordinaire », l'abbé

Desilets, plaidant « urgence grave », demandait à l'évêque d'autoriser explicitement le clergé du comté à donner son appui ouvert au candidat Trudel.

Il est nécessaire que « sans entrer dans la cabale, nous ne cachions à personne nos préférences pour le défenseur de l'Eglise et ne refusions à personne notre avis . . . Ah ! pourquoi ne soutiendrions-nous pas de toutes nos forces celui qui vient soutenir l'Eglise ? (. . .) Vu les raisons données plus haut et le cas exceptionnel où nous nous trouvons, à cause des besoins extraordinaires de l'Eglise, je me crois *obligé en conscience* de demander à Votre Grandeur la liberté d'user convenablement de toute mon influence pour faire élire le candidat le plus capable de défendre les droits et intérêts de l'Eglise, notamment la liberté de conseiller un tel choix. » (24 avril 1871)

Deux semaines après cette lettre, l'abbé Luc Desilets exprime sa satisfaction à Mgr Laflèche : « Vous allez parler et agir, je m'en réjouis . . . Ce n'est plus une lettre, c'est un mandement qu'il faut maintenant . . . ce sont des ordres qu'il faut. On ne doit pas se fier aux chefs du parti conservateur malgré leurs belles paroles, parce qu'ils nous donnent cent preuves de leurs mauvaises dispositions. Par un mandement ordonnant au clergé et aux fidèles d'agir dans le sens du Programme catholique, vous déliez le clergé, notre principale force, des chaînes du décret provincial . . . Formulé comme il l'est, le décret gêne le clergé dans sa conscience . . . Car enfin on ne veut pas pécher . . . Plus tard, on reconnaîtra que vous avez sauvé le pays d'un très grand danger. » (10 mai 1871)

Au mois de juin, le 20, l'abbé Desilets avertit Mgr Laflèche que Mgr Bourget a approuvé le Mémoire destiné à éclairer Rome sur la situation religieuse canadienne. Mgr Bourget conseille à son collègue trifluvien d'envoyer ce mémoire sous sa propre signature. Il aura ainsi plus de force. Mgr de Montréal enverra lui aussi un texte dans le même sens. Une autre bonne nouvelle : le clergé de Montréal s'est réuni et a approuvé le « Programme catholique. » La situation est telle que même le tout-puissant Georges-Etienne Cartier est inquiet. « Les candidats se disputent le patronage du programme. »

En fait, le programme catholique n'en menait pas large. Dès sa publication, quatre hommes politiques de la région y avaient adhéré : John-J. Ross, de Sainte-Anne-de-la-Pérade; Jos. Gaudet, de Nicolet; Charles-Borromée Genest, des Trois-Rivières, et Abraham-Lesieur Desaulniers, député de Saint-Maurice. Après l'intervention de Mgr Taschereau, les politiciens eurent moins peur du programme et des « programmistes. » Les programmistes eux-mêmes perdirent confiance à mesure que la lutte se précisait. *Le Journal des Trois-Rivières*, « après avoir adhéré au Programme et l'avoir fait signer, n'a presque pas appuyé les signataires. » (20 juin 1871)

L'abbé Desilets traduit sa vive déception et exprime ses inquiétudes :

« Hélas, il faut bien le dire aussi, la lutte en ce District est des plus malheureuse. Aux Trois-Rivières les adversaires du programme comptent les défections des programmistes par numéros. Hier ils étaient au No 4. Peut-être demain seront-ils au No 5, c'est-à-dire qu'il n'en restera pas un debout. Les cris que la foule pousse à la victoire des adversaires sont à fendre le coeur : on sent qu'il y a là quelque chose de sinistre pour le pays. Ah, ils acclament la domination de l'Eglise par l'Etat, car au fond c'est cela. C'est le péché de l'Europe, de l'Italie, de la France, qui commence à se commettre ici. Il faut avoir entendu cela pour en comprendre toute l'amertume. »

« Ceci est arrivé . . . parce que nous ne nous sommes pas assez fortement et énergiquement prononcés . . . J'en suis très fermement convaincu. Je ne puis jamais me persuader, dans ma conscience, que l'Eglise ne *puisse* pas et ne *doive* pas déployer toutes ses forces quand il s'agit de sa défense. Or sa milice, c'est le clergé. Je crois donc que le clergé devait toute son action *publique* et *privée* au programme parce que les droits de l'Eglise y étaient concernés, et c'est cette action poussée avec énergie qui aurait amené la victoire que nous perdons. (. . .)

« J'espère que pour notre *unique* consolation Anselme entrera, mais ce sera par la *pure* grâce de Dieu. Tous les *autres* sont déjà

défaits. Cauchon qui connaissait les intrigues de Ross avait bien raison de dire que les programmistes seraient clairsemés. » (20 juin 1871)

La victoire d'Anselme Trudel, dans le comté de Champlain, fut une mince consolation pour l'ardent lutteur qui voyait dans le « Programme catholique » l'unique moyen de sauver l'Église canadienne. Trudel était le seul programmiste élu dans la province. A.-L. Desaulniers était battu par un rouge dans Saint-Maurice; Wilfrid Laurier, jeune avocat qui avait pris la succession d'Eric Dorion, « l'Enfant terrible », à la direction du journal *Le Défricheur*, en 1866, entraît au Parlement. Dans son journal, Laurier avait préconisé une formule de libéralisme économique sans tendances antireligieuses. Il s'emploiera habilement et patiemment à démontrer, par ses attitudes et ses discours, que le libéralisme politique qu'il préconise n'a rien de commun avec le libéralisme doctrinal condamné par l'Église et dénoncé par les ultramontains canadiens.

Le résultat des élections provinciales de 1871 fut une déception pour Mgr Laflèche et ses amis. Le bouillant lutteur se demandait s'il n'avait pas commis d'impairs ou d'imprudences. L'abbé Desilets entreprend de remonter son moral dans une lettre du 11 août 1871 :

« Dans la présente lutte ce ne sont pas des imprudences que l'on peut vous reprocher, tant s'en faut. (...) Si vous aviez quelque chose à regretter, ce serait plutôt de ne pas avoir eu assez d'énergie. Je ne sais si Votre Grandeur s'en aperçoit, mais elle n'a pas la même vigueur d'action que par le passé. Plusieurs personnes très sages m'en ont déjà fait la remarque. Moi-même je l'avais aussi observé. Peut-être est-ce l'excès de la fatigue, peut-être aussi probablement sont-ce les impressions que vous cause votre entourage . . . »

Il lui conseille de lire les Encycliques *Qui pluribus* (1846) et *Quanta cura* (1864) . . . « Vous y verrez comme la barque diocésaine est en plein chenal, et comme les vaisseaux des trois voisins s'en vont sur les battures. »

Les dénonciations du libéralisme finirent par inquiéter les chefs

à tendances modérées. En 1871, *Le Pays*, journal des libéraux avancés, cesse de paraître. En même temps, Jetté et Mercier décident de se débarrasser de l'étiquette libérale; ils fondent le Parti National. Aux élections de 1872, Georges-Etienne Cartier essuiera une défaite à laquelle personne ne s'attendait. Le malaise est général. Les questions brûlantes qui alimentent des polémiques passionnées passent parfois au second plan, lorsque des problèmes d'actualité immédiate prennent un moment la vedette. Les chemins de fer sont spécialement à l'ordre du jour depuis la Confédération et le *Chemin de fer du Nord* fait beaucoup parler de lui dans la région. L'abbé Desilets lui consacre une lettre de 24 pages, le 12 janvier 1872.

Il réfute d'abord l'objection qu'on peut lui poser à savoir que les questions d'ordre purement matériel ne relèvent pas de la religion : « Il ne peut être indifférent aux yeux du Dieu de toute justice et qui demande compte d'une parole inutile d'imposer ou de laisser imposer une somme de \$300,000. en 25 ans pour un objet de simple utilité à des centaines et des milliers de citoyens qui s'y opposent. »

Il établit ensuite, à l'aide de laborieuses démonstrations et d'abondantes citations tirées de l'Encyclique du 8 décembre 1863, que la loi canadienne des chemins de fer est du *communisme* véritable : « Or telle n'est-elle pas la *loi canadienne* des chemins de fer ? . . . Le chemin de fer est-il nécessaire : est-il une nécessité administrative pour la protection ou la défense de la propriété et des personnes ? . . . C'est tellement vrai que le chemin de fer n'est pas nécessaire même aux yeux de l'autorité civile qu'elle en a laissé l'initiative à des compagnies, et qu'elle a même mis ces compagnies à la discrétion du vote des électeurs. . . . Ainsi puisque le chemin de fer est purement une affaire d'intérêt, y contraindre par la force du nombre et de la loi ceux qui ne veulent pas y prendre part, même un seul, est une violation du droit de la justice et de la propriété . . . »

« Quand des gens ignorants auront imposé à leurs frères des taxes énormes qu'il leur faudra payer pendant 25 ans, par la faute de notre silence, qui en sera responsable ? »

« Je sollicite respectueusement la liberté de mon ministère, et je vous supplie très affectueusement d'élever votre voix pastorale contre le torrent d'iniquités qui va déborder sur une partie chérie de votre troupeau. »

Et, de nouveau, le brave curé met son évêque en garde contre des reculs ou des fléchissements : « On trouve déjà que la direction a faibli et que le drapeau descend un peu sur les questions si graves qui regardent l'ordre social. . . . Plusieurs l'attribuent à quelques-uns de ceux qui vous entourent. Il est de fait que sur ce chapitre vous avez à vos côtés un homme vraiment dangereux, parce qu'il est aussi hardi qu'il est ignorant. » (12 janvier 1872)

L'abbé Luc Desilets ne luttait pas seul. Il faisait équipe avec ses trois frères, Alfred, avocat, Petrus, notaire, et Gédéon, qui avait abandonné ses études pour voler au secours du Pape, comme zouave. Ces trois hommes avaient des âmes de chevaliers et de croisés; ils mettaient avec conviction leur zèle au service des causes que défendait leur frère aîné. En 1872, *Le Journal des Trois-Rivières* devint la propriété des Desilets. L'abbé y publiait des articles à la Veuillot! Les gens absolus et d'une seule pièce n'ont pas que des amis, même parmi leurs proches. D'ailleurs le polémiste prêtait flanc à des critiques. Le 3 mai 1872, Mgr Laflèche crut devoir rabrouer son principal lieutenant. Il le fit en termes qui bouleversèrent le brave curé, dont la sincérité et la conviction étaient imperméables. Entré chez lui dans l'état d'âme qu'on devine, l'abbé rédigea une lettre émue et douloureuse, portant en tête, ces indications révélatrices : « à une heure du matin . . . Veuillez lire cette lettre tout entière, s'il vous plaît. »

Cette missive serait à citer en entier; j'en donne les principaux passages :

« Vos paroles d'hier m'ont attristé profondément et presque découragé. Voilà peut-être dix fois que vous me répétez que je tiens trop à mes idées . . . J'ai été calomnié bien des fois auprès de vous . . . On m'a maintes fois représenté comme un homme entêté

et ingouvernable tandis que je n'ai songé qu'à défendre la vérité bafouée . . .

« En ce moment je soutiens, contre les journaux qui veulent écraser la classe agricole au profit des villes, que le règlement municipal viole la propriété . . .

« Par le secours de Dieu et avec des efforts inouïs je suis parvenu à arracher la moitié de votre diocèse aux griffes d'indignes spéculateurs. En obéissance à votre désir et pour défendre la cause et les personnes, j'ai acheté le *Journal des Trois-Rivières* au prix énorme de \$3,000. J'ai engagé ma responsabilité personnelle et plus encore celle de ma famille dans ces dettes.

« Vous dites que nous faisons de nos opinions des dogmes . . .

« Si, maintenant que je travaille depuis 3 mois pour établir sur un terrain solide la position du journal contre les adversaires malhonnêtes et grossiers que vous connaissez, vous ruinez notre crédit par des paroles comme celles que vous m'avez dites hier, je vous déclare que vous nous faites un tort immense moralement et matériellement . . .

« Je représente dans mes articles la doctrine du journal . . .

« Alors plutôt que d'entraîner la ruine complète de la famille et de mettre notre vieux père dans le chemin, (ce qui se ferait promptement avec la besogne que nous avons) nous vendrons le matériel du journal et nous rentrerons dans la vie cachée pour ne plus en sortir de sitôt, je vous assure.

« Si mes frères savaient ce que vous m'avez dit, ils seraient complètement découragés. Ils ont besoin qu'on les soutienne contre le courant déjà fort des adversités. Depuis leur bas âge, au nom de mon père, je les ai toujours guidés et dirigés dans l'étude des saines doctrines et dans les bons combats. Ce serait bien triste de finir tout d'un coup leur carrière par une ruine de la famille, en défendant la propriété des autres.

« On commence à dire que le Cardinal Barnabo me considère

comme un écervelé . . . Je n'ai jamais écrit au Cardinal Barnabo . . . »
(3 mai 1872)

Cet incident n'affecta en rien l'amitié confiante qui liait les deux hommes et il ne diminua aucunement les convictions ni la combativité du curé du Cap. Le 5 décembre 1872, Mgr Taschereau était parti pour Rome avec l'abbé Hamel; le 16, Mgr Laflèche s'embarqua à son tour, en compagnie du Père Braun, jésuite, et de l'abbé Maréchal. Le 24 janvier 1873, l'abbé Desilets envoie à son Evêque une lettre et des documents pour étoffer le mémoire qu'il doit présenter à Rome :

« Je vous envoie néanmoins aujourd'hui, quoiqu'il soit un peu tard, le mémoire chronologique dont je vous avais parlé. C'est un sommaire de l'histoire de la presse depuis dix ans, pris dans les journaux mêmes. J'ai feuilleté jour par jour les journaux de ces dix ans, et c'est le *fond* de ce qu'on y trouve sur les luttes religieuses. (. . .) Je n'ai pas voulu laisser partir mon mémoire chronologique seul. J'y ai ajouté une certaine quantité de réflexions jetées à la hâte sur le papier, sans ordre et sans soin, mais qui sont toutefois quelques points des grandes lignes de nos débats. (. . .)

« Plus je réfléchis au déluge d'erreurs qui nous inonde, plus je pense au long chemin que nous avons parcouru dans la nouvelle voie depuis quelques années, plus je vois l'extrême lâcheté d'un grand nombre de personnes instruites pour la défense des doctrines, la concivence, la complicité des autres et notamment des autorités, plus je suis convaincu qu'il faut travailler *énergiquement* à sauver l'Eglise du Canada en péril.

« Vous êtes dans le cas de lui rendre cet immense service, et je suis persuadé que vous le ferez au gré du Seigneur. »

Le disciple de Veuillot redoutait surtout les habiletés diplomatiques, les ménagements . . . Il met Monseigneur en garde contre la tentation :

« Il y a un point qui me paraît toujours de plus en plus important : c'est celui d'une exposition *nue* de la vérité au St-Siège. Ah! n'ayons

pas de ménagements, c'est le temps, c'est le lieu de parler. N'éparignons pas les hommes qui trahissent volontairement ou non la vérité, l'Eglise et la société, quelque rang qu'ils occupent. C'est alors Dieu que nous défendons contre ses propres amis, ses propres soldats qui lui font la guerre. (...) Pour ma part, la seule chose que je craigne, c'est qu'on ne dise pas tout. Ah oui, il faut tout dire, tout. C'est peut-être dur pour le moment; mais cela sera doux plus tard, parce que la *Vérité nous délivrera*.

« Vous vous imaginez bien que de ce temps-ci au Canada, les adversaires ne restent pas oisifs. Mais vous ne vous figurez peut-être pas la tactique employée. Je veux vous en dire un mot. C'est exactement celle du *serpent*. La ruse de *l'insinuation*. Voilà le moyen mis en oeuvre.

« Mr le G. V. Raymond a fait devant une société ou un institut un discours sur le culte de Marie, magnifique; et pourquoi croyez-vous que c'était? pour dire dans une digression qu'il n'y avait ici ni *gallicans*, ni *libéraux*, et que par conséquent l'Ecole catholique s'acharnait contre des *moulins à vent* et que ce qu'elle fait pour les doctrines est en pure perte. Tout était renversé doucement par ces allégations. Je ne connais rien de plus trompeur et de plus dangereux que ce genre de lutte. La pilule du diable recouverte de la fleur de la dévotion à Marie. C'est à n'y pas croire. Ah Mr Raymond, en dépit de sa *bonne foi*, en aura un compte à régler avec la Ste-Vierge pour cela, elle qui *cunctas hereses interemit in universo mundo*. Et toute la presse gallicane, entre autres celle de Québec, de prôner en *gros* et en *détail* toutes les affirmations de Mr Raymond. Voilà ce que c'est que d'être pieux et de se laisser entraîner au courant de l'erreur. » (...)

« Courage, Mgr, courage dans votre grande lutte pour le salut de l'Eglise canadienne. Il est plus pénible de lutter contre des frères égarés que de lutter contre des ennemis déclarés, mais le mérite et le résultat n'en seront que plus grands. » (24 janvier 1873)

De 1873 à 1877, nos archives ne contiennent aucune lettre de l'abbé Desilets à Mgr Laflèche. Dans l'intervalle bien des événements

s'étaient déroulés. Les élections avaient donné pour la première fois une majorité aux libéraux fédéraux du Québec. La triste apostasie de Chiniquy avait bouleversé les catholiques, et les rebondissements de l'affaire Guibord avaient ravivé les inquiétudes des militants ultramontains. Enfin, des procès retentissants, accusant certains prêtres d'« influence indue » lors de la récente campagne électorale, avaient scandalisé et inquiété tous les catholiques. En 1875, un mandement collectif des évêques dénonça les prétentions libérales et affirma que les prêtres avaient le droit d'intervenir au nom de la religion dans certaines questions politiques. Laurier et Jetté se rendirent à l'archevêché de Québec et plaidèrent pour obtenir une déclaration établissant la distinction entre le libéralisme catholique et le libéralisme politique. Mgr Taschereau essaya d'obtenir de l'Assemblée des évêques la déclaration demandée, mais Mgr Laflèche s'y opposa. Alors l'archevêque de Québec publia, le 25 mai 1876, un mandement personnel proclamant que le libéralisme politique était permis et qu'il ne devait pas être confondu avec le libéralisme condamné par l'Eglise. Les agitations politico-religieuses du Canada étaient vivement ressenties à Rome. Le pape envoya un enquêteur, Mgr Conroy, et, en 1877, dans un mandement collectif, les Evêques reconnurent que le libéralisme politique devait être dissocié du libéralisme doctrinal et qu'il ne tombait pas sous la condamnation de l'Eglise.

Ces événements et ces décisions n'entamaient pas la certitude irréductible du champion de l'Eglise canadienne. Il écrit à Mgr Laflèche, le 2 avril 1877 :

« Il est nécessaire au suprême degré d'agir avec une grande vigueur. (. . .) Il me paraît de la dernière évidence que la première chose à faire dans le moment si *critique* et *formidable* que nous traversons est d'*organiser* énergiquement le *conseil de défense*, de purger nos rangs et de fortifier la citadelle, en ayant toujours l'oeil ouvert sur les manoeuvres de l'ennemi. » (2 avril 1877)

Je note que cette lettre, — et les autres qui suivront, — portent

la signature *Des Ilets*, alors que les textes précédents étaient signés *Desilets*. Le motif?

Le 5 octobre 1877, alors que Mgr Laflèche se prépare à aller rencontrer le légat, Mgr Conroy, à Québec, l'abbé Des Ilets adresse douze pages de recommandations :

« La circonstance est solennelle. (...) ...de tous côtés on a les yeux sur Votre Grandeur dans la lutte qui se fait. (...) Votre Grandeur a tout à gagner devant Dieu et devant les hommes à exposer rigoureusement les choses au Délégué. Il est ici pour entendre même ce qui ne serait pas agréable. (...) Si vos raisons, vos allégations, sur notre position et nos droits, sur l'action des ennemis et le danger de laisser le libéralisme sans répression, ne sont pas écoutées, les événements ne manqueront pas de vous donner raison, et alors on reconnaîtra que vous avez dit la vérité, et que vous avez indiqué au Délégué, en véritable évêque (quand vous seriez seul) le vrai moyen de salut. Puis si on vous écoute, vous aurez sauvé le pays et l'Eglise du Canada d'un extrême péril; car tous les hommes sérieux et vraiment catholiques s'accordent à dire que l'on glisse rapidement vers la révolution à moins d'une action énergique de la part de l'autorité ecclésiastique supérieure. »

L'abbé s'étonne du peu de cas qu'on fait, dans les circonstances, du clergé, surtout du clergé paroissial, des curés qui « généralement s'y entendent beaucoup mieux en fait de science sociale que les prêtres des Séminaires et même des Universités, parce que la pratique du saint ministère les tient, plus que tout autres, dans cette sorte de choses. » (...) Dans les armées les généraux commandent, mais pour s'assurer la victoire, ils ne manquent pas de s'informer des officiers subalternes de l'état particulier de chaque corps, et de la nature ou du caractère des obstacles à rencontrer. (5 octobre 1877)

Le 25 avril 1878, dénonciation des tactiques « rouges » : « Vous ne sauriez croire la hardiesse des rouges dans cette élection. Notre Dubord a passé une partie de la Semaine Sainte à préparer la candi-

dature de ce pauvre Massicotte, et à cabaler le Cap depuis le haut jusqu'en bas, y compris la petite concession de Saint-Malo, pendant que j'étais au confessionnal et aux offices de la Semaine Sainte. (. . .) J'espère, avec la grâce de Dieu, réussir à empêcher le rougisme de pénétrer dans ma paroisse, au moins sérieusement. (. . .)

« Tout ce que nous voyons n'aurait pas eu lieu si Mgr le Délégué et S. E. le Cardinal Franchi eussent réprimé le libéralisme en Canada. (. . .) Mais il faudrait recommencer la lutte à neuf, et la faire sans délai. Pour cela il faudrait un mémoire complet, embrassant toutes les questions, et en même temps vigoureux, comme ceux que Votre Grandeur a préparés pour la question du Diocèse. (. . .)

« Mais je vous le répète encore, Monseigneur, cette nouvelle lutte si nécessaire ne réussira jamais tant que la citadelle de l'ultramontanisme ne sera pas vidée de l'ennemi, tant que l'adversaire aura des intelligences dans la place. » (25 avril 1878)

Il fallait beaucoup de conviction et de ténacité pour rester aussi confiant et entreprenant en dépit des échecs enregistrés. Au cours de l'année 1878, divers événements se produisirent : la mort du cardinal Franchi et celle de Mgr Conroy; la grave maladie de M. Paquet et enfin « la grande victoire des conservateurs. » L'abbé Des Ilets y vit l'action de la Providence! « De là, on doit conclure que si Dieu fait tant pour nous sauver, il faut nous aider nous-mêmes, et travailler à compléter son oeuvre. La Providence nous convie par là, ou je me trompe fort, à la confiance et à l'action. Il n'y a pas à se le dissimuler, nous arrivions sur le bord d'un abîme où Dieu nous a retenus : mais nous ne sommes pas hors de tout danger. » (23 septembre 1878)

Cette lettre du 23 septembre 1878 analyse à fond la situation; elle commente les décisions du cardinal Franchi et de Mgr Conroy; surtout elle indique en détail la stratégie qui s'impose dans les circonstances. Au cours des 36 pages de texte qu'il adresse à Mgr Laflèche pour l'inciter à lancer une nouvelle offensive, l'abbé Des Ilets se révèle à son meilleur . . . ou à son pire, selon les points de vue. Il tranche,

argumente, démolit, rabroue . . . Aucune trace de doute ni d'inquiétude chez lui. Il est certain d'être totalement dans le vrai, sans la moindre arrière-pensée de calcul ou d'intérêt. Il donnerait volontiers sa vie pour la Vérité qu'il incarne et défend.

Je ne peux citer cette imposante démonstration au complet. J'en donne des extraits qui se passent de commentaires :

« Quel est le moyen de *remédier* au mal? Il est généralement connu et admis qu'il n'y en a qu'un; c'est d'éclairer, de désillusionner la Cour Romaine . . . Je sais bien, Monseigneur, qu'il eut été infiniment plus agréable au coeur, et beaucoup plus avantageux dans la pratique de ramener l'Archevêque dans la voie droite par le doux et paisible moyen de la persuasion, mais soyez certain que la chose est impossible. Vous l'avez dit : un Evêque ne se convertit pas . . . Jamais on ne convaincra cet homme de ces deux choses qui crèvent pourtant les yeux de tout le monde : 1° que le pays s'en va à *l'abyme*, comme les autres pays, par l'action du libéralisme; 2° que c'est lui qui l'y mène. (. . .) Espérer convaincre ou ramener l'Archevêque est une *pure illusion* : illusion séduisante à la vérité mais très funeste. On perd ainsi les meilleures occasions possibles de faire la lutte, et on compromet la défense de l'Eglise. (. . .)

« Vous préparez un mémoire sur toute la cause catholique, et vous espérez la signature de l'Archevêque. Eh bien, ou ce mémoire sera incolore, ne remédiera à rien, et alors il sera accepté par l'Archevêque, ou bien il indiquera la vraie cause du mal et inculpera ce dignitaire, et dans ce sens il ne sera pas reçu. (. . .) Vous-même avez reconnu et avoué que les déceptions passées ont été assez nombreuses, et que le moyen des demi-mesures est plus ruineux qu'utile, ce qui est l'exacte vérité.

« . . . Oui, Monseigneur, il faut à tout prix faire connaître à Rome la *vérité* sur notre situation. (. . .) Pour en arriver là, la réunion de toutes les forces est nécessaire. . . Que Votre Grandeur fasse un mémoire complet et vigoureux, c'est le premier et indispensable point.

Elle sera soutenue par Mgr de Rimouski, Mgr Bourget, Mgr Birtha, Mgr Taché. Il ne faut pas compter sur d'autres. Si cependant le Mémoire est fort et irréfutable, net et incisif, comme il peut l'être avec des précautions, il entraînera encore les Evêques Moreau, Fabre et Duhamel. Peut-être dans ce cas les Ev. Racine seront-ils neutres? Mais que Votre Grandeur soit convaincue que c'est d'elle qu'on attend l'initiative; c'est vers elle que se portent tous les regards de Montréal, d'Ottawa à Rimouski. Je ne veux pas flatter, je ne veux dire qu'une vérité, et une vérité qui a son côté terrible. » (. . .) Permettez-moi d'ajouter ce que disent d'éminents prêtres de diverses parties du pays : Que Votre Grandeur étant placée par son âge, ses qualités, ses antécédents et les circonstances à la tête des vrais catholiques du pays, si elle négligeait la défense de l'Eglise du Canada dans cette malheureuse époque, elle aurait une effrayante responsabilité devant Dieu et devant les hommes. (. . .) Quant à moi je suis persuadé que si vous ne marchez pas en tête de la phalange catholique contre les libéraux tant de *haut* que de *bas* étage, les défenseurs de l'Eglise se décourageront en grand nombre, et que la cause de Dieu en Canada sera extrêmement compromise sinon entièrement perdue. (. . .)

« Le second point de la défense, c'est la coopération du clergé. (. . .) Le danger que nous courons est des plus grands et vient des mauvaises doctrines. Le clergé inférieur, présent sur les lieux, voit mieux que tout autre les ravages qu'exerce le libéralisme parmi le troupeau, et il a le droit légitime de représentations. Quel mal s'il s'en sert pour prévenir une catastrophe, en le faisant respectueusement? (. . .) Votre Grandeur ne doit pas être gênée d'envoyer quelqu'un de votre diocèse à Rome pour défendre la cause de l'Eglise et du Clergé . . .

« Le troisième moyen, en apparence peut-être le plus faible, et au fond probablement le plus fort . . . c'est une plainte ou une réquisition de la part des laïcs vraiment catholiques et haut placés dans la société.

« . . . Ne vaudrait-il pas mieux utiliser la bonne disposition des

laïcs comme du clergé en étayant votre travail et celui de vos collègues ultramontains du témoignage des bons fidèles et du clergé. De cette manière la défense aurait de l'ensemble et une force irrésistible. Voilà ce qui plus que toute autre chose convaincrerait l'Archevêque, ou du moins l'entraînerait, lui qui est fort avec les faibles, et particulièrement faible avec les forts.

« La circonstance actuelle s'y prête admirablement. Voici les amis de l'Eglise au pouvoir, au timon des affaires. Ils ont maintenant dans les mains cette force civile que les libéraux exploitaient, et au moyen de laquelle ils ont peut-être incliné la Cour Romaine. Or ces amis laïcs de l'église vous sont sympathiques, puisqu'ils sont venus à dessein célébrer, comme il convient, leur triomphe dans votre ville et jusque dans votre établissement. » (. . .)

. . . « Monseigneur, votre crédit et votre réputation personnelle, malgré tout ce que nous avons fait dans la presse et ailleurs pour la soutenir, subit le contrecoup des faiblesses de l'Episcopat. Après avoir mis de grandes espérances en vous, grand nombre de personnes laïques et ecclésiastiques ont déjà commencé à ne plus vous regarder comme un chef. Je sais bien que Votre Grandeur s'occupe peu de l'opinion des hommes; mais ce discrédit nuit à la cause de l'ultramontanisme que vous avez personnifiée et à laquelle nous nous sommes nous-mêmes incorporés, cause sainte, noble et grande s'il en fut jamais, salut de la religion et de la patrie au Canada. (. . .)

« On se plaît à nous traiter de visionnaires. Oui, nous voyons, mais avec la saine raison, mais à l'aide de la religion et des principes, les mauvais jours que certainement les libéraux nous préparent, et qui déjà s'approchent et se dessinent. »

La fin de ce long plaidoyer aligne une dissertation serrée, avec réfutation des « sophismes » des adversaires et condamnation de leurs attitudes et de leurs actes. Le tout se termine par ce « syllogisme catholique » :

« Le libéralisme et les libéraux sont à jamais condamnés et ils sont la peste de la société.

« Mais le parti libéral bas-canadien est rempli en *haut* et en *bas* de vrais libéraux.

« Donc le parti libéral canadien est dangereux et doit être combattu par l'exposition des saines doctrines et le crédit du clergé. »

J'ai oublié les lois du syllogisme, mais j'ai l'impression que ce « syllogisme catholique » pourrait être attaqué dans sa forme. De toute façon, sa mineure touche le coeur même de l'affligeant débat public dans lequel s'affrontaient des personnages éminents, évidemment sincères; les ultramontains n'avaient pas réussi à prouver cette mineure à la satisfaction des adversaires locaux. Réussiraient-ils mieux à Rome, en suivant la tactique prônée par M. Des Ilets?

En plus de ses lettres pressantes, l'abbé menait le « bon combat » dans le *Journal des Trois-Rivières*. Il y allait rondement. Mgr Laflèche aurait désiré plus de modération et de nuances. Le 16 septembre 1881, il recommande de tenir compte davantage des opinions d'autrui : « Je connais vos bonnes intentions, mais vous devriez faire plus attention à ce qu'on vous recommande. Vous avez trop confiance en votre manière de voir et pas assez de déférence pour les opinions des autres. »

Cinq semaines plus tard, l'abbé encaisse un coup plus dur :

« Je viens d'apprendre qu'à Québec, il est connu que tous les Evêques ont signé un document par lequel les journaux vont être *blâmés publiquement* d'avoir combattu Laval, et que ce document est signé même par Votre Grandeur. (. . .)

« Voilà vingt ans environ que mes trois frères et moi travaillons pour soutenir et les saines doctrines et l'Evêque des Trois-Rivières qui les prêchait; voilà près de vingt mille piastres que nous consacrons à cette oeuvre, à part notre travail ardu et sans rémunération, à part aussi ce que nous avons fait pour le St-Siège; nous avons traité les questions les plus difficiles au milieu de toutes sortes d'obstacles et d'avanies; nous avons épuisé notre santé et notre vie par dévouement pour l'Eglise; nous avons été méprisés et combattus par nombre d'ad-

versaires, et plusieurs de votre entourage même, à votre insu sans doute; nous avons passé l'été présent à défendre la justice et la vérité contre Laval, à votre honneur et profit, de même qu'à celui du clergé de la province, et pour le bénéfice de l'éducation tout entière; nous y avons appliqué, sans compter notre travail, environ \$900.00, depuis le printemps, et après tout cela la récompense que nous avons eue c'est d'être condamné publiquement, et condamné par notre Evêque, par celui même que nous avons défendu! (. . .)

« Ah Mgr! c'est le coeur déchiré que je considère ce désastre. J'en suis affligé au degré suprême, non pour moi, car je ne suis qu'un misérable pécheur qui ne saurait assez faire pénitence, mais pour la Cause de l'Eglise du Canada qui va périlcliter maintenant, et pour celle de Votre Grandeur qui périlclite pareillement. » (22 octobre 1881).

Les remous même violents s'apaisent vite quand on s'aime et qu'on se fait mutuellement confiance. Onze jours après cette lettre explosive, l'abbé écrit de nouveau à son évêque, alors en route pour Rome :

« Les bons catholiques ont été heureux de vous voir partir pour la défense de l'Eglise du Canada menacée dans ses propres ministres, dans ses chefs. Cette fois, il faudra aller au fond et ne rien ménager. » (3 novembre 1881)

Aller au fond, ne rien ménager, cesser de temporiser, etc . . . voilà les refrains favoris de l'abbé. Il les répètera jusqu'à la fin, même quand la situation paraîtra sans issue. Le 27 décembre, alors que les journaux adverses font grand éclat des rebuffades qu'aurait subies Mgr Laflèche à Rome, l'abbé écrit :

« Je compte, Mgr, que vous irez jusqu'au bout, et que vous exposerez tout avec une vigueur apostolique comme les saints qui ont autrefois sauvé la religion dans leur pays par leur attitude énergique. (. . .) Non, non, vous ne fléchirez pas. Vous tiendrez tête à l'orange comme saint Athanase, comme saint Hilaire, comme saint Thomas de Cantorbery. Il y a la différence que vos ennemis sont plus déguisés, plus cachés, mais la lutte n'en est que plus méritoire et plus glorieuse. » (27 décembre 1881)

Au cours de l'année 1882, parut aux Trois-Rivières, à l'Imprimerie G. Desilets et Frère, le mémoire présenté par Mgr Laflèche sur les « difficultés religieuses au Canada », afin d'éclairer Rome. Mgr Bourget, retiré au Sault-au-Récollet, transmet son approbation totale : « Je dis avec raison une histoire fidèle, car tout y porte le cachet de l'authenticité, tout y est marqué au coin de la vérité, tout y présente l'empreinte de la charité et de la modération . . . Il ne s'y trouve assurément rien d'incertain ou d'exagéré. » (20 septembre 1882) ⁽⁴⁾

Mgr Taché applaudit également avec chaleur : « Vos convictions sont les miennes, et je pense comme vous . . . » (20 octobre 1882)

L'année suivante, Mgr Laflèche, engagé dans une bataille d'une portée plus personnelle, la division de son diocèse, chargera son ami de coeur de le représenter à Rome : « . . . reposant une entière confiance dans le zèle, la capacité et la fidélité de M. l'abbé Luc Desilets, curé de mon diocèse et ancien secrétaire de mon Vénérable Prédécesseur, je le nomme par les présentes mon Procureur spécial, et je le charge de suivre auprès du S. Siège cette affaire importante de la division du diocèse des Trois-Rivières jusqu'à sa décision finale.

« La connaissance parfaite qu'il a de tout ce qui concerne le diocèse des Trois-Rivières depuis sa fondation jusqu'à ce jour, et en général de tout ce qui regarde les affaires religieuses de notre province qu'il a suivies assidûment depuis plus de vingt ans, lui permettra de donner à Vos Eminences des renseignements fort utiles, sur l'exactitude desquels Elles pourront avoir confiance. » (Donné à Rome, 12 septembre 1883)

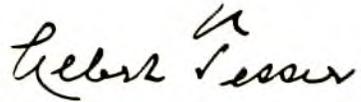
L'abbé resta sur la brèche jusqu'en 1885. Il n'abandonna la partie qu'une fois les décisions finales prises par l'Autorité romaine. Le 10 juillet 1885, la Propagande annonça la division du diocèse et la nomination de Mgr Elphège Gravel comme premier Evêque de Nicolet.

L'abbé Desilets revint, soumis . . . mais convaincu quand même

⁽⁴⁾ Cité par R. Rumilly, *Mgr Laflèche et son temps*, p. 192.

que le droit était de son côté. Durant son absence, Mgr Laflèche l'avait nommé son Vicaire Général et il l'avait fait chanoine titulaire. Le vaillant lutteur reprit son poste de pasteur, à l'ombre du cher sanctuaire qu'il venait d'offrir à la Vierge. Il continua de suivre le mouvement des idées, de s'inquiéter, et aussi, peut-être, de s'indigner.

Il mourut subitement, le 30 août 1888. Dans l'éloge funèbre qu'il prononça sur la tombe de son fidèle admirateur et partisan, Mgr Laflèche exalta la splendeur d'une vie toute donnée au Christ, à la Vierge et à l'Eglise. Il insista fortement, et avec raison, sur sa charité, son zèle pour les pauvres et pour les malades, sur son désintéressement. A l'adresse du polémiste, il rendit témoignage de l'étonnante intuition qui, au cours de tant de débats passionnés, lui avait donné un sens surprenant et clair de la vérité.

A handwritten signature in black ink, reading "Albert Tessier". The signature is written in a cursive style with a small flourish above the name.